

Mémoire de Nature Québec concernant

LA VISION D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE URBAIN WILFRID-HAMEL-LAURENTIENNE



À PROPOS DE NOUS

Nature Québec

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Appuyée par un réseau de chercheurs, son équipe mène des projets et des campagnes autour de 4 axes : la biodiversité, la forêt, l'énergie et l'environnement urbain. L'organisme regroupe plus de 90 000 membres et sympathisants, 40 groupes affiliés et est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En ville comme en région, Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète.

Pour en savoir plus : www.naturequebec.org

Milieux de vie en santé

Par son programme Milieux de vie en santé (MVS), Nature Québec a développé une expertise significative dans la réalisation de projets de verdissement et d'aménagement dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain. Par des projets novateurs, MVS contribue ainsi à la création de milieux favorables à la santé humaine, en partenariat avec les clientèles municipales et institutionnelles, ainsi qu'auprès des populations les plus vulnérables face aux changements climatiques. Suivant un processus intégré, notre approche fait intervenir les trois grands axes d'action suivants : mobilisation, design urbain et sensibilisation. Afin d'orienter les projets et d'en maximiser les retombées positives, l'équipe s'appuie sur les sept lignes directrices suivantes : Canopée – Conserver et renforcer la canopée des arbres existants, Verdissement – Maximiser les surfaces végétalisées, Eaux pluviales – Favoriser une gestion durable des eaux pluviales, Biodiversité urbaine – Améliorer la présence de biodiversité en ville, Réflectance – Prioriser des surfaces à grande réflectance, Collectivité – Viser la création de milieux conviviaux, Mobilité durable – Encourager le transport collectif et actif.

Rédaction et révision

Hubert S. Fortin, *Chargé de projet en verdissement et design urbain*
Philippe-Daniel Deshaies, *Chargé de projet en verdissement, design et santé*
Cyril Frazao, *Directeur exécutif*
Louise Gratton, *Présidente*

Contact

Cyril Frazao, *Directrice exécutif*
cyril.frazao@naturequebec.org
Tél : 418 648-2104 poste 2053
www.naturequebec.org



INTRODUCTION

L'élaboration d'une vision d'aménagement est un excellent outil afin de donner un sens à la complexe et plurielle construction de la ville. Nature Québec tient d'abord à saluer l'initiative de la Ville de Québec de mettre en place un processus consultatif afin de contribuer à la vision d'aménagement du pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne (ci-après « Vision »).

Nature Québec soutient l'importance de prendre en considération et d'intégrer les grands enjeux qui façonnent nos sociétés contemporaines : changements climatiques, perte de la biodiversité, défavorisation socioéconomique, démocratie et résilience des communautés. Ces paramètres nécessitent d'être imbriqués de manière transversale à l'ensemble de la vision afin d'assurer que le développement de la ville soit fait avec et au bénéfice de l'ensemble des citoyen-nes.

Notre expérience dans la réalisation de nombreux projets de verdissement sur le territoire de la ville de Québec, tant en milieu institutionnel, municipal que privé, nous permet d'affirmer que les actions de verdissement doivent aller bien au-delà de la plantation d'allées d'arbres en fin de projet.

Vanier étant un quartier défavorisé sur plusieurs enjeux, le verdissement devrait faire partie intégrante des orientations d'aménagement, être pensé pour avoir de multiples usages et prévoir des superficies ambitieuses. En ce sens, la

logique d'aménagement pour faire face aux enjeux nommés ci-haut devrait d'abord focaliser sur les grands potentiels de trames piétonnes, cyclables, vertes, bleues et brunes (sols vivants).

Cependant, l'apparition du « Plan de verdissement » uniquement vers les dernières pages du document de la Vision nous inquiète et laisse présager que les gestes de verdissement ne viendront que remplir les espaces restants. Il est aujourd'hui bien connu que les infrastructures vertes et bleues apportent de précieux services écosystémiques aux villes que ce soit pour la santé et le bien-être, la gestion des eaux pluviales ou la lutte aux changements climatiques

En ce sens, l'aménagement du territoire représente pour la ville l'une des manières les plus efficaces de mettre en pratique la résolution CV-2018-1053 ayant été adoptée à l'unanimité par le conseil de ville le 3 décembre 2018, soit :

- endosser la Déclaration d'urgence climatique;
- s'engager dans le Pacte pour la transition
- réviser son plan de réduction des gaz à effet de serre pour inclure un volet collectivité et viser une réduction de 50 % d'ici 2030;
- effectuer un bilan annuel chiffré des émissions de GES sur le territoire de la Ville de Québec pour s'assurer que les mesures adoptées soient efficaces et suffisantes pour atteindre les cibles;



- appuyer l'adoption d'une Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement;
- respecter les cibles de protection de la biodiversité (17 % d'aires protégées d'ici 2020);
- se doter d'une politique d'achat local et responsable.

D'autre part, la pratique ancrée dans le design participatif et la consultation amène à la réussite d'un projet, et ce, en passant par une implication continuelle et étroite des communautés locales, des organismes et des autres acteurs du milieu.

Pour ce faire, des mécanismes concrets doivent être planifiés en amont des décisions et aux étapes stratégiques, donnant un message clair, notamment auprès des promoteurs, de l'importance d'impliquer les communautés locales dans les choix qui affecteront leur quotidien. C'est pourquoi, au sein de la Vision, le souci d'impliquer les citoyens doit être au cœur de la démarche et transparaître dans le document. À cet égard, nous faisons référence au mémoire déposé par Nature Québec pour la Politique de participation publique en octobre 2020. Nous considérons qu'une attention particulière doit être portée à l'effet d'intégrer au maximum les populations marginalisées du secteur.

À cet effet, nous profitons de l'écriture de ce mémoire pour mettre en lumière plusieurs initiatives citoyennes de planification du territoire qui sont déjà en cours dans différents quartiers de la ville, par exemple:

- Le conseil de quartier de Maizeret a récemment élaboré un Plaidoyer pour un Littoral Est Écologique et Social.
- Le Comité des Citoyens et Citoyennes du Quartier Saint-Sauveur a élaboré un plan de verdissement du quartier à travers l'intégration d'une trame verte. (*voir le plan à la page 5*)

Ces initiatives démontrent clairement à quel point les citoyen-nes tiennent à faire partie intégrante de l'aménagement de leur territoire. Nous faisons donc appel à vous pour catalyser ces réflexions citoyennes lors de la mise en oeuvre de la Vision. La ville ne doit pas seulement consulter les citoyens, mais bien cocréer cette Vision avec ces derniers.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En terme de rafraîchissement, un arbre mature équivaut à 5 climatiseurs fonctionnant 19 heures par jour.

(Johnston et Newton, 2004)

QUARTIER SAINT-SAUVEUR

PARCS, CANOPÉE ET CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

vision proposée par le
Comité des Citoyennes et Citoyens du Quartier Saint-Sauveur,
Verdir Saint-Sauveur et Nature Québec

LÉGENDE

- Couvert végétal existant
- Zone végétalisée et parc existant
- Grand parc urbain existant
- Grand parc urbain
- Petit parc urbain
- Corridors écologiques formant une **trame verte** interconnectée et continue

parcs existants

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| 1. Parc Dollard-des-Ormeaux | 5. Parc Durocher |
| 2. Parc des Braves | 6. Oasis Sauvageau |
| 3. Parc Roger-Lemelin | 7. Parc Victoria |
| 4. Oasis Saint-Malo | 8. Parc de la Pointe-aux-Lièvres |



exemple de corridor écologique
Rue Demers
Montréal, Qc



RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES AU DOCUMENT PRÉSENTÉ

Dans la section suivante, nous reprenons le texte de certaines diapositives du document de la Séance d'information sur l'avant-projet de la vision du 22 octobre 2020. En noir se trouvent nos suggestions pour préciser la Vision.

Diapositive 4

« Pourquoi une vision d'aménagement? »

- Mieux aménager notre territoire pour la résilience des communautés dans un contexte de lutte aux changements climatiques
- Créer un milieu de vie en santé et convivial pour les citoyen-nes qui habitent le secteur
- Soutenir l'implantation du réseau structurant de transport en commun
[...]
- Établir un consensus quant aux priorités des interventions »

Diapositive 14

« Énoncé de la vision: »

Faire du pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne un lieu dynamique, habité et complémentaire au centre-ville, accessible et interconnecté avec les quartiers voisins, attrayant et doté d'espaces publics conviviaux, favorisant les interactions au sein de la communauté et l'ancrage des habitants à leur quartier. Finalement, les aménagements viseront la carboneutralité, la résilience aux changements climatiques et la résurgence de la nature et de la biodiversité en ville. »

Diapositive 15

« Grandes orientations: »

- Soutenir la croissance et la diversification des activités économiques et favoriser l'économie circulaire
- Renforcer la mixité des fonctions résidentielles, commerciales, mais également, communautaires et sociales, productives et agricoles, forestières et écologiques; accroître la présence résidentielle
- Optimiser l'occupation du sol, densifier le cadre bâti-Densifier le cadre bâti par l'optimisation de l'occupation au sol plutôt que par l'augmentation accrue des hauteurs de bâtiment, planifier de nombreuses ouvertures et corridors structurés dans le cadre bâti pour l'implantation d'espace public et d'infrastructures vertes; Mettre en valeur les bâtiments d'intérêt et favoriser une architecture de qualité
- Favoriser les déplacements actifs et le déploiement du transport en commun et décourager les déplacements automobiles
- Créer un environnement urbain agréable, sécuritaire et qui contribue à la qualité de vie
- Valoriser le paysage d'entrée de ville et doter le pôle d'une image de qualité »



Rue Saint-Denis réaménagée, crédits: Ville de Montréal



Diapositive 20 et 30

«Valoriser les terrains vacants et sous-utilisés»

Avoir un portefeuille de stratégies de valorisations-types qui soit en lien avec la nature du terrain en question et qui présente une réflexion large sur les différentes affectations. Par exemple :

- Verdissement (jardin communautaire, renaturalisation, corridor écologique, ferme urbaine, forêt nourricière pour les friches)
- Communautaire (ateliers partagés, café réparation, centre communautaire, outilhèque, etc.).

Par exemple, la friche d'Hydro-Québec qui se trouve au Nord du secteur présente un potentiel particulièrement intéressant pour des travaux de verdissement différencié suivant une mosaïque d'interventions différentes. (Voir exemple en page 8)

Diapositive 21

«Renforcer l'offre en parcs et espaces publics:

- **Maintien**
- **Diversification et naturalisation des aménagements végétaux dans les parcs existants et les nouveaux parcs**
- **Ajout ambitieux de parcs et diversification**
- **Création de connexions entre les parcs par des corridors écologiques**

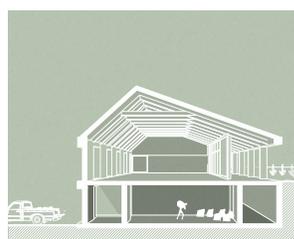
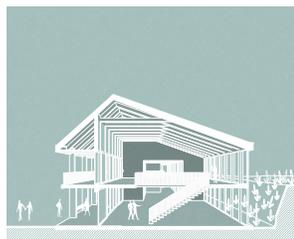
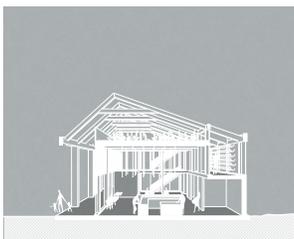
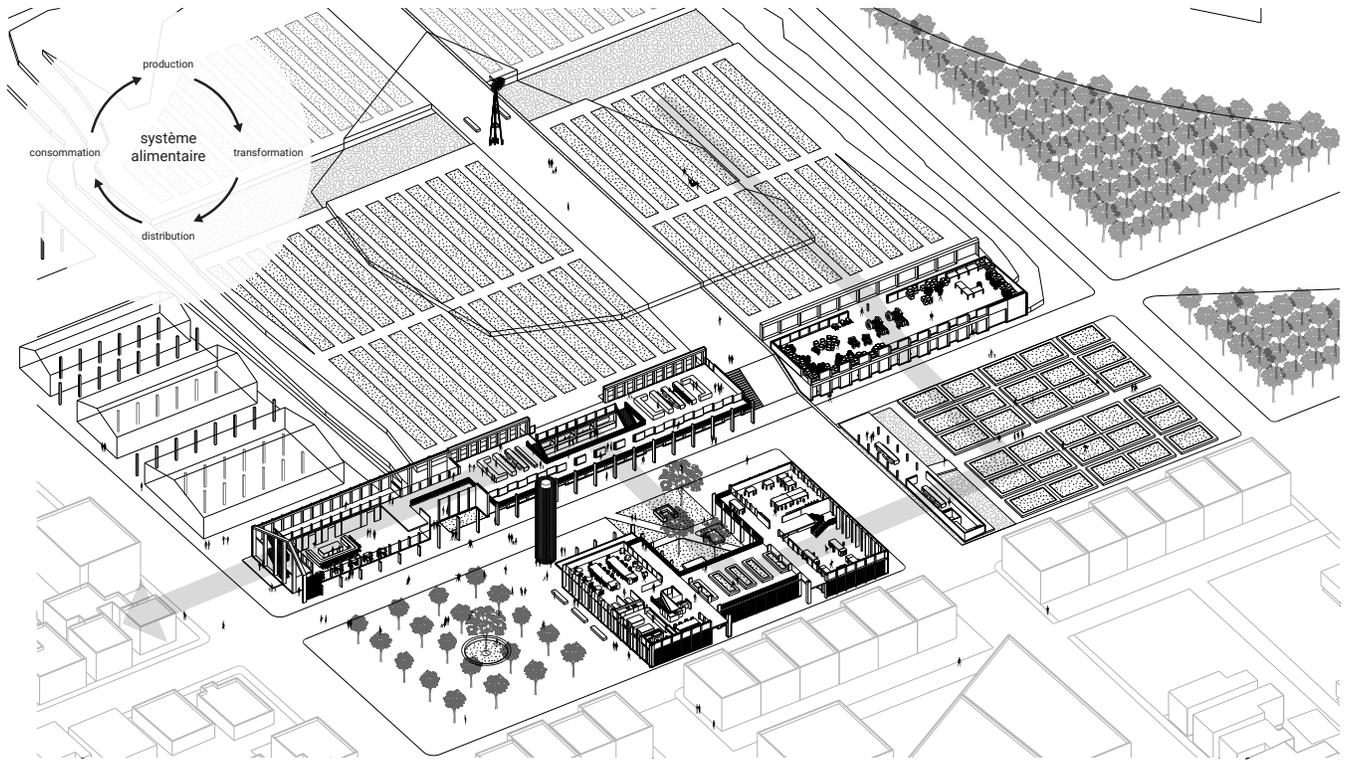
Il est important de bien penser l'aménagement pour valoriser au maximum le verdissement et ses bienfaits sur l'environnement et sur la santé humaine.



Parc Pélissier, Québec, crédits : Google Maps

DIVERSIFIER LES AMÉNAGEMENTS VÉGÉTAUX DANS LES PARCS

Il est tout d'abord important de favoriser les surfaces végétalisées par rapport aux surfaces dures (béton, pavé, asphalte, etc.). Il faut également diversifier au maximum les aménagements végétaux (prairies urbaines, boisées, forêts nourricières, jardins collectifs, etc.). Le parc Pélissier (voir image ci-dessus) est un bon exemple de parc avec des aménagements végétaux un peu plus diversifiés. L'idée ici est en fait de réduire le plus possible les surfaces gazonnées. Évidemment, il peut être justifié d'avoir certaines zones gazonnées pour y jouer ou pour s'y étendre, mais ce type de surfaces vertes ne devrait pas être l'aménagement par défaut.



Proposition de ferme urbaine sur une friche d'Hydro-Québec, projet de maître, crédits : Marie-Jeanne Allaire-Côté



Le Champ des Possibles, Montréal, crédits : Champ des possibles

Jardin de vivaces diversifiées, crédits : Les Jardins vivaces de Charlesbourg

NATURALISER LES AMÉNAGEMENTS VÉGÉTAUX DANS LES PARCS

À l'image du Champ des possibles à Montréal et du jardins de vivaces diversifiées à Québec (voir image ci-dessus), il est possible pour certaines zones de laisser croître les espèces indigènes présentent et de faire des interventions ciblées (ex. contrôle des espèces exotiques envahissantes). Ces aménagements sont beaucoup plus riches en biodiversité qu'un aménagement contrôlé et il est possible de les valoriser par des installations spécifiques (bancs, sentiers tondus, etc.). Il s'avère ainsi plus facile de sensibiliser et familiariser les citoyen-nes à la richesse de ces zones, qui ont en plus l'avantage de demander peu d'entretien.

AJOUTER PLUS DE PARCS ET LES CONNECTER ENTRES-EUX PAR DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

On ne dénote que trois zones de parc / espace public projetées sur le plan. Il serait important d'être considérablement plus ambitieux sur le nombre et l'emplacement des parcs projetés pour assurer un accès de proximité aux résidents.

Il faudrait également planifier de créer un maximum de connectivité entre ces parcs par des corridors écologiques comme il se fait actuellement à Montréal dans le cadre du projet de corridor écologique Darlington (*voir page suivante*). Ces aménagements ont de multiples avantages dont d'offrir un milieu de vie attractif et de favoriser la biodiversité urbaine.



Diapositive 32

À partir du corridor écologique qu'est le Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles, il s'agirait de ramifier de nouveaux corridors secondaires au sein des zones résidentielles et commerciales.

Les abords du chemin de fer parallèle à la rue Soumande représentent aussi une belle opportunité inexploitée de corridor écologique. Étant parallèle au parc linéaire de la Rivière Saint-Charles, ces deux axes pourraient être consolidés et interconnectés par des trames traversant le quartier Vanier.

« Secteur Wilfrid-Hamel (ouest):

- Développer la mixité; laisser une large place à l'habitation
- Hauteur moyenne de 4 à 6 étages; Pointes de hauteur possibles au sud
- Multiplier les points d'accès à la rivière en créant de larges percées végétalisées avec priorité aux mobilités actives entre le boul Wilfrid-Hamel et le Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles
- Réaménager le boulevard Wilfrid-Hamel pour en faire un lieu convivial et habité où le piéton a une place prépondérante »



Corridor écologique Darlington, Montréal, crédits: Corridor écologique Darlington



DES PERCÉES VÉGÉTALISÉES ENTRE LE BOULEVARD WILFRID-HAMEL ET LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

Tel qu'il est mentionné dans la Vision, il est important de créer des points d'accès à la rivière Saint-Charles. Nous proposons de relier le boulevard Hamel à la rivière par une série de percée verdies, sous le modèle de rues conviviales. Dans la perspective d'améliorer grandement l'expérience piétonne et cycliste, l'idée serait d'ouvrir au maximum ce boulevard nouvellement habité et convivial vers ce milieu naturel magnifique qu'est la rivière. En transformant le boulevard Wilfrid-Hamel en une centralité linéaire réellement attrayante pour la communauté du quartier, les percées végétalisées connecteraient non seulement la rivière avec le boulevard, mais plus globalement la rivière avec le quartier en entier.

Ces percées végétalisées sur la rivière permettraient aussi de faire pénétrer les milieux naturels plus profondément dans le quartier. Elles pourraient se connecter aux corridors écologiques secondaires décrits précédemment dans les commentaires de la diapositive 21. Tout cela dans l'idée de connecter au maximum les trames vertes et bleues.

UNE PERCÉE VÉGÉTALISÉE CRÉANT UN PARC EMBLÉMATIQUE À L'ENDROIT DU CARREFOUR JEAN COUTU

À titre d'exemple, au coin de la rue Marie de l'Incarnation et du boulevard Wilfrid-Hamel à l'emplacement du Carrefour Jean Coutu, il serait intéressant de faire une grande percée végétalisée qui pourrait prendre la forme d'un parc qui viendrait connecter le quartier Vanier avec la rivière plutôt que de densifier le long des axes tel qu'illustré sur le plan. On pourrait bien imaginer ce parc devenir un emblème pour le quartier au même titre que le parc Jean-Paul-Lallier l'est pour le quartier Saint-Roch.

Diapositive 39

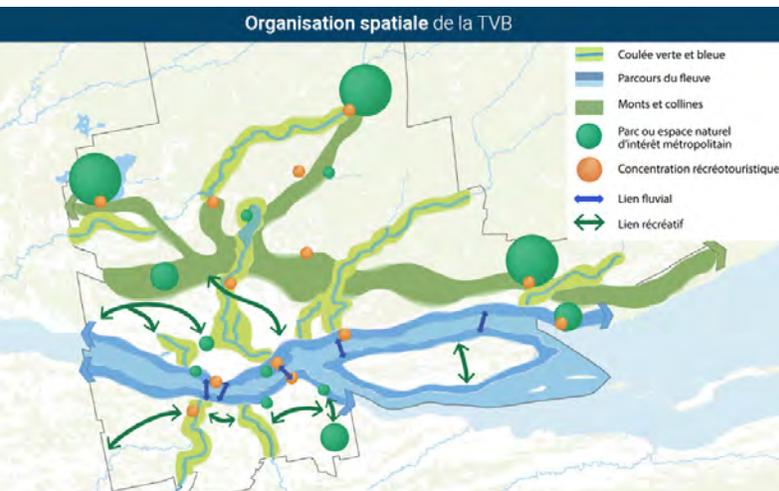
« Embellir et améliorer l'aménagement de l'espace public, paysage d'entrée de ville aux abords de l'autoroute »

Créer un espace vert novateur et avanguardiste à l'entrée de la ville afin de montrer un visage axé sur le développement social et durable. Avec notamment le projet de Réseau de transport structurant, il est dans la même logique que les entrées de la ville représentent un rapport favorable à l'environnement et à la santé humaine par un verdissement écologique et exemplaire.

Diapositive 45

« Bonification/création d'espaces publics »

Il sera important de réfléchir aux aménagements piétons, cyclistes et de verdissement en relation avec les quartiers avoisinants, notamment le Plan de verdissement du quartier Saint-Sauveur. Donc, également, de connecter utilement les réseaux et les trames des quartiers Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur.



Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Québec, crédits: CMQ



PLUS D'AXES À VERDIR ET PLUS DE DÉTAILS DANS L'ÉCHELLE ET LE TYPE DE VERDISSEMENT

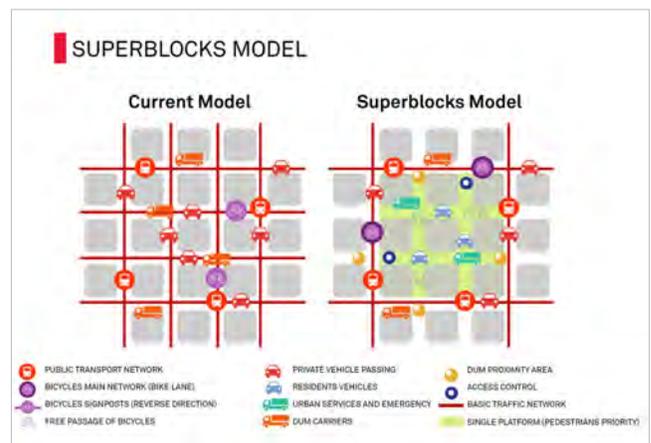
Nous estimons qu'il devrait premièrement y avoir un plus grand nombre d'axes de verdissement et un grain plus fin des routes verdies, notamment pour mieux prendre en considération les métriques piétonnes. Pour ce faire, le verdissement des rues peut se décliner en différentes étapes:



Rues de Copenhague permettant au piéton de réellement occuper la rue,
crédit: urbanitarian.com

1. Planter plus d'arbres et diversifier les espèces sur les terrains privés le long des bâtiments, comme il s'est fait lors du réaménagement du chemin de la Canardière. En ce sens, le programme qui remplacera Demain la Forêt pourrait être un outil clé.
2. Aménager des saillies de trottoir aux intersections pour y planter des arbres et de la végétation et favoriser davantage l'effet d'Oasis de fraîcheur par l'intégration d'une canopée plus complète sur la rue, tout en atténuant la vitesse des automobiles.

3. Multiplier les saillies verdies pour en ajouter sur les tronçons de rue.
4. Remplacer tous les stationnements sur rue par de grandes saillies remplies de végétation. À cette étape, on peut aussi décider de faire serpenter la rue comme il se fait beaucoup en Europe. Cela permet d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.
5. Transformer la rue en rue piétonne et/ou conviviale, comme il l'a été fait cet automne pour la rue Bouffard dans Saint-Sauveur dans le cadre du projet pilote de la ville. Cette option maximise le potentiel de verdissement et crée un réel milieu de vie. Le concept des «superblocs» constitue un compromis, car c'est uniquement la circulation locale qui est permise. Au printemps passé, le quartier de Rosemont-La-Petite-Patrie à Montréal a ainsi transformé plusieurs de ses quadrilatères en «superblocs». Cela ouvre alors la possibilité à beaucoup plus de verdissement, car la rue prend en quelque sorte la vocation d'une ruelle.



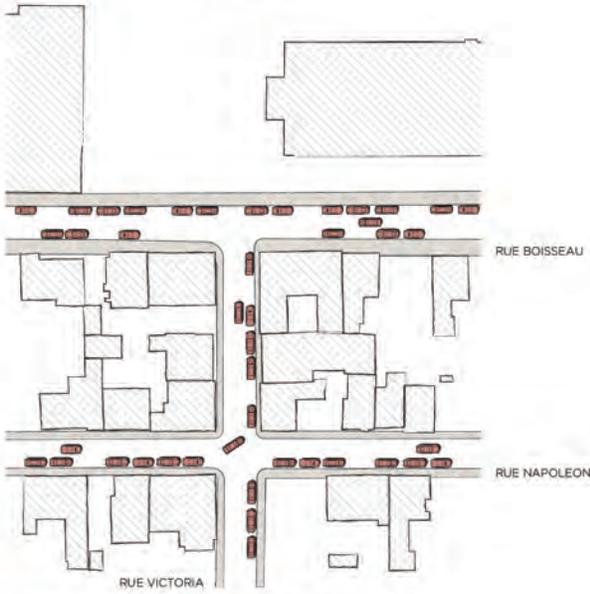
Principe des superblocs, crédits: Ajuntament de barcelona



RUE CONVIVIALE

ÉTAT ACTUEL

PIÉTONS : 35%
AUTOMOBILES : 64%
VÉGÉTAUX : 0%



milieux de vie en sante



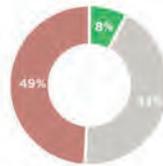
RUE CONVIVIALE

+INTERSECTIONS

PIÉTONS : 40%
AUTOMOBILES : 53%
VÉGÉTAUX : 7%
-14 voitures
+42 arbres



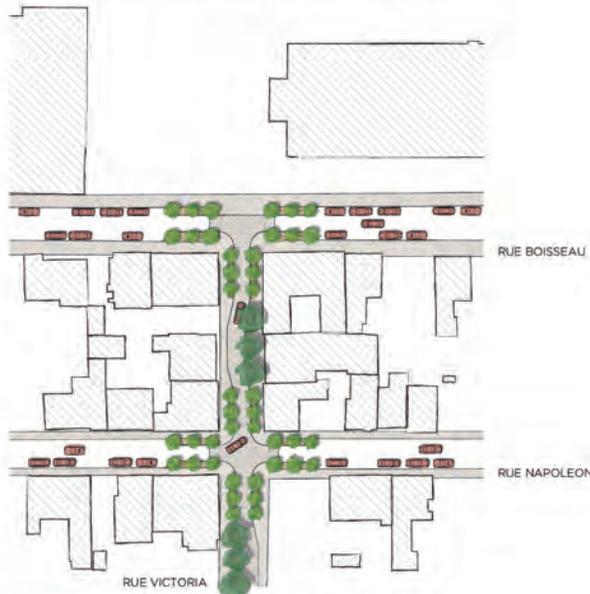
milieux de vie en sante



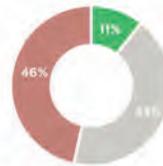
RUE CONVIVIALE

+VOIE CONVIVIALE

PIÉTONS : 43%
AUTOMOBILES : 49%
VÉGÉTAUX : 8%
-20 voitures
+48 arbres



milieux de vie en sante



RUE CONVIVIALE

+STATIONNEMENTS

PIÉTONS : 43%
AUTOMOBILES : 46%
VÉGÉTAUX : 11%
-29 voitures
+59 arbres



milieux de vie en sante



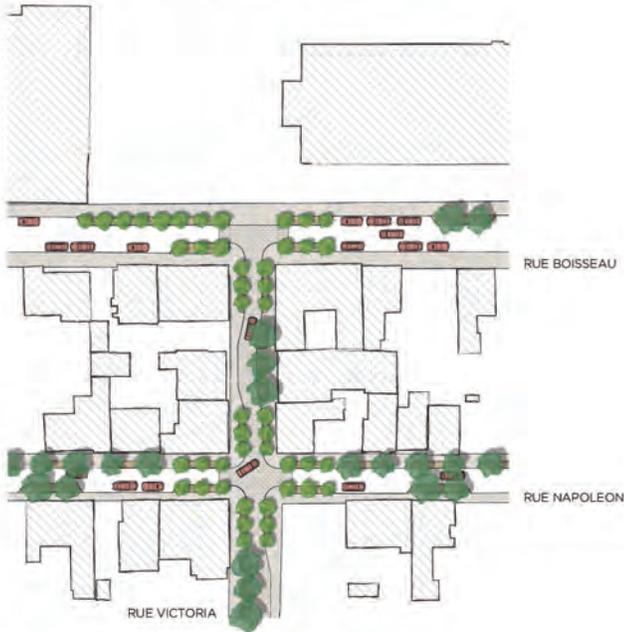


RUE CONVIVIALE

+RUE

PIÉTONS : 44%
 AUTOMOBILES : 43%
 VÉGÉTAUX : 13%

-39 voitures
 +69 arbres



RUE CONVIVIALE

+OASIS

PIÉTONS : 44%
 AUTOMOBILES : 28%
 VÉGÉTAUX : 28%

-39 voitures
 +88 arbres



milieus de vie en sante

Nature Québec

Transformation d'une rue classique en rue conviviale et végétalisée,
 crédits: Milieux de vie en santé

DU VERDISSEMENT FONCTIONNEL

Il est aussi judicieux d'accorder une fonction au verdissement sur rue. Cela permet alors de justifier encore davantage sa place, et ce, surtout quand on prend la place de stationnements sur rue par exemple. Voici donc différentes fonctions que peuvent prendre le verdissement :

- On peut penser laisser les citoyen-nes du voisinage planter des légumes et des fleurs dans les saillies sur rue comme il se fait dans l'arrondissement de Villeray à Montréal dans le cadre du projet Mange-Trottoir. Cette nouvelle fonction, qui permet l'appropriation de l'espace public par les citoyens, peut même susciter des rencontres et sortir certaines personnes plus vulnérables de l'isolement.



Saillies de trottoir végétalisées par des citoyen-nes dans le cadre du projet Le Mange-Trottoir dans le quartier Villeray à Montréal,
 crédits: Le Mange-Trottoir



Les saillies peuvent également devenir des jardins de pluie ou des aires de biorétentions. C'est ce qui a été fait sur la rue Saint-Maurice à Trois-Rivières et sur la rue Lansdowne à Granby plutôt que de surdimensionner les infrastructures souterraines. Des travaux de redimensionnement auraient coûté plus cher et n'auraient pas eu les autres effets positifs qu'on peut associer au verdissement. On pourrait très bien voir ce genre d'aménagement de gestion des eaux pluviales le long du boulevard Wilfrid-Hamel.

- Sur une saillie, on peut non seulement planter des arbres, mais également intégrer du mobilier à leur base (banc, table, etc.) pour que les gens puissent s'y asseoir et profiter de l'ombre de l'arbre. (Voir exemple en page 14)

OPTIMISER L'ESPACE DE VERDISSEMENT

SUR RUE

Il est important d'optimiser la superficie de verdissement par rapport aux surfaces bétonnées. Par exemple, au lieu d'avoir une fosse de végétation carrée (voir photo rue Cartier) entourée de béton dans une saillie de trottoir, la surface végétalisée devrait prendre tout l'espace et se rendre jusqu'à la bordure de trottoir. (voir photo rue Roy).



Rue Cartier, Québec, crédit: Google Maps



Rue Roy, Montréal, crédit: Projet Montréal



milieux de vie en sante | Nature Québec



milieux de vie en sante | Nature Québec



milieux de vie en sante | Nature Québec

Différentes manières de faire du verdissement fonctionnel avec des saillies sur rue, crédits: Milieux de vie en santé



RECOMMANDATIONS FINALES

La Ville devrait inclure de manière prioritaire, explicite et transversale des orientations d'aménagement qui maximisent les potentiels de verdissement au bénéfice des résidents du quartier Vanier.

La Ville devrait inclure de multiples manières de revaloriser certains terrains sous-utilisés, que ne soient pas uniquement dans la construction d'éléments bâtis résidentiels et commerciaux. Une attention particulière devrait être portée à la mise en place d'équipements collectifs.

La Ville devrait identifier dès cette étape des sites qui seront dédiés à des projets issus de la communauté.

CONCLUSION

Nature Québec désire réaffirmer son engagement dans la réalisation de projets de verdissement exemplaires et dans l'augmentation de la résilience des communautés sur le territoire de la Ville de Québec. Nous désirons également réitérer l'importance de placer le verdissement, la participation citoyenne et la biodiversité urbaine au cœur de la réflexion sur le redéveloppement du pôle Hamel-Laurentienne. Puisque cette pièce de ville est au croisement de deux artères particulièrement achalandées, il est d'autant plus important de miser sur des solutions nature

Forts de notre expérience, nous serons certainement disponibles pour détailler davantage les processus de consultation, les multiples actions et les choix de design urbain qui pourront permettre à ce secteur de la ville d'être plus vert, résilient et en santé pour les citoyens.